

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Du doute à la foi. — V Nominations ecclésiastiques. — VI Correspondance romaine. — VII Avis officiels au clergé. — VIII Mgr Martin Marty, évêque de Sioux Falls. — IX L'apôtre des Sioux. — X Ordination.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 13 janvier

Fête du Saint-Nom de Jésus et les décrets sur les mariages ; dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, mercredi, 25 anniversaire de la consécration de l'évêque.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 13 janvier

Octave de l'Épiphanie, double. Messe propre ; préface de l'Épiph.— Aux II vêpres mém. de S. Hilaire (ant. *O Doctor*) et de S. Félix (ant. *Iste sanctus*).

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 27 janvier

Dans les paroisses de Saint-François-le-Salles, de Saint-Valérien, de Sainte-Martine, de Saint-Ignace, de Saint-Ephrem, de Sainte-Brigide et de Saint-Blaise, on anticipe, au 27 janvier, la solennité (sans bénédiction des clerges) de la Purification de la sainte Vierge.

DIOCÈSE DE MONTREAL. — Fête du titulaire de la Sainte-Famille (Boucherville) ; solennité de celui de la Conversion de Saint-Paul (Joliette).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Fête du titulaire de Saint-Julien (Wolfstown) et de la Sainte-Famille (New Port) ; solennité du titulaire de Sainte-Agnès (Ditchfield).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Fête des titulaires de Saint-Jean-Crysostome ; solennité des titulaires de Sainte-Agnès (Dundee), de Saint-Timothée et de Saint-Polycarpe.

J.-S.

DU DOUTE A LA FOI



A foi se perd plus facilement qu'on ne le pense ; c'est un flambeau qui s'éteint et qui souvent ne se rallume pas. La grâce s'en va et souvent c'est à jamais fini.

Nous admettons ordinairement avec difficulté cet exode définitif de la lumière ; nous nous disons que, les affres du doute aidant, l'incrédule reviendra à sa croyance, et que l'heure de l'agonie venant à sonner, sûrement l'égaré retrouvera son chemin. N'est-ce pas une illusion ?

Pour beaucoup d'âmes naufragées dans la foi, la souffrance morale n'existe plus, elle n'ont plus conscience de leur malheur ; leur incrédulité est un doux oreiller sur lequel elles dorment un sommeil de mort exempt de douleur.

« Il y a bien l'enfer, la crainte du noir, comme parle ce sceptique et ce joli païen de Jules Lemaitre, mais après tout nous y serons avec quelques millions de nos semblables, et puis *qui sait* si l'hypothèse n'est pas absurde. »

Qui sait ? Un doute infernal, c'est là leur seule espérance. « Mon talent est de former des doutes, disait Bayle, mais ce ne sont pour moi que des doutes. » C'est encore là l'unique talent des fanfarons hautains de la négation.

Eh bien ! cette crise du doute qui traverse le monde, il est possible de l'exploiter tout en l'enrayant.

Comme un soupir tout doute est un indice de vie. Or, c'est au doute et non à l'incrédulité qu'en sont encore les âmes de nos frères.

Aux mères et aux épouses qui pleurent sur ceux qu'elles aiment je voudrais pouvoir conseiller la lecture d'une excellente brochure que vient d'écrire le père Tournebize, de la Compagnie de Jésus.

Elle est intitulée *Du Doute à la Foi* et fait partie des *Etudes pour le temps présent*, dont le monopole canadien est à la maison Cadieux & Derome, de Montréal.

Comme Brunetière, l'auteur s'applique à montrer que la foi, avant d'être l'accomplissement d'un devoir, est d'abord la satisfaction d'un besoin de croire inné en nous.

Toutes nos facultés en effet appellent la foi. Nous ne sommes pas sur la terre pour filtrer des breuvages et cuire des aliments, disait le vieux Sénèque. Notre âme est trop grande pour être toute entière absorbée par les instincts du corps. Elle a des aspirations plus hautes. Les sens sont trop bas pour elle, l'intelligence est trop froide, le cœur est trop flottant, il lui faut une porte ouverte sur l'au-delà qui s'appelle la foi, l'espoir, l'amour en Dieu.

D'autres ont dit que la science suffisait. Certes ce serait beau de

savoir marcher seul et de voir par soi-même ; mais il faut bien avouer que cela est impossible et que, dans ce sens-là du moins, la science est en banqueroute.

Nous ne pouvons savoir le tout de rien. Nous avons besoin de la foi et nous sommes dans une inquiétude navrante tant que Dieu n'est pas là pour nous dire : « Mon fils, je suis près de toi. »—*Irrequietum est cor nostrum donec requiescamus in Deo.*

En mars 1898, je me rappelle avoir entendu Hanotaux, à l'institut de France, prononçant l'éloge funèbre de je ne sais plus quel immortel. Élégant et discret jusqu'au bout, il entra dans le chagrin d'abord, s'écria l'orateur, puis dans le silence, comme dans les antichambres de la tombe. L'âme s'était repliée ; elle se préparait dans une sorte de taciturnité farouche, aux inexprimables lendemains. C'était conforme à sa vie toute entière, la fin stoïque du vieux loup, telle que l'a dite le poète des destinées :

Fais énergiquement ta longue et lourde tâche,
 Dans la voie où le sort a voulu t'appeler.
 Puis après, comme moi souffre et meurs sans parler.

N'avoir rien de mieux que l'idéale patience d'une brute pour adoucir les chocs suprêmes, c'est vraiment trop peu, et la philosophie qui se targue de ces pauvres richesses est elle aussi en faillite. Du positivisme au nihilisme elle est ineffablement désolante et vaine.

Jusqu'à preuve du contraire, je préfère à l'exemple cité par de Vigny, l'exemple de l'Homme-Dieu subissant la mort pour nous en adoucir les amertumes ; à la philosophie stoïque, je préfère la foi intégrale et pourtant lumineuse du catholicisme ; et il faut remercier le Père Tournebize, qui nous y conduit par des avenues aussi certaines et aussi rassérénantes.

L'abbé LELEU.

Montebello. — Janvier 1901.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :
 M. l'abbé J.-P. Brady, curé de Notre-Dame-du-Bon-Conseil,
 à Montréal ;

M. l'abbé L. Perreault, curé de la nouvelle paroisse de Notre-Dame-des-Neiges ;

M. l'abbé L.-J. Vigneault, curé de Sainte-Théodosie ;

M. l'abbé E. Poitras, desservant de Saint-Emile ;

M. l'abbé E. Gailbeault, vicaire à Chambly ;

M. l'abbé H. Bollerose, vicaire à Berthier.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 19 décembre 1900.

Le consistoire qui a eu lieu avant hier a été uniquement rempli par les préconisations épiscopales. Le Souverain-Pontife y a d'abord préconisé le nouveau patriarche des Chaldéens qui avait été élu dans le synode assemblé à Mossoul et était venu, selon la règle, demander au Saint-Siège la confirmation de son élection et le sacré pallium. Le nouvel élu est l'évêque de Seerth, homme de 49 ans, jeune par conséquent, et qui pourra faire beaucoup de bien aux catholiques de sa nation. L'activité et le zèle qu'il avait montrés dans l'administration de l'Eglise de Seerth lui ont mérité les suffrages de ses collègues ; et le pape espère avec raison que la haute charge qu'il lui a confiée, en lui assignant un champ plus vaste, le fera encore mieux mériter du salut des âmes.

— Il n'y a pas eu de préconisation d'évêques français, bien qu'un certain nombre de sièges fussent vacants. Le gouvernement avait présenté une première liste de candidats, composée de telle sorte que si certains noms étaient acceptables, d'autres ne pouvaient l'être en aucun point. Le gouvernement présenta une seconde et une troisième liste, où, comme dans les précédentes, l'ivraie était tellement mêlée au bon grain qu'elle l'étouffait. Le Souverain-Pontife, en bon père de famille, voulait séparer cette ivraie ; mais le gouvernement s'y refusa, arguant de la théorie dite du bloc. Ou Votre Sainteté agréera la liste telle qu'elle, ou je ne fais aucune proposition. Le Souverain-Pontife n'a pas cru pouvoir approuver aucune des trois listes qui lui étaient présentées. Elles contenaient de bons éléments, mais en renfermaient d'autres tels que le bloc était inacceptable. Tel est le motif pour lequel la France n'a pas été représentée à ce consistoire.

Les nominations qu'on y a faites se divisent selon l'usage en deux parties : les préconisations proprement dites les déclarations de provisions d'Eglises faites par bref. Il faut noter dans les premières un certain nombre d'Eglises italiennes, et d'autres autrichiennes. Dans les secondes, l'élection au siège de Dubuque de Mgr Keane, transféré du siège titulaire de Damas et qui a passé près de quatre ans à Rome où l'avait appelé le Souverain-Pontife après les incidents connus. Cette nomination était d'ailleurs prévue, et elle se trouvait

implicitement mentionnée dans la lettre pontificale que Léon XIII adressait à ce prélat quand il l'appela à Rome.

— L'allocution pontificale se réjouit du succès de l'année sainte, et nomme les trois cardinaux qui devront fermer la porte sainte dans les basiliques de Saint-Jean-de-Latran, Sainte-Marie-Majeur et Saint-Paul-hors-les-murs. Le pape se plaint ensuite de la situation de l'Eglise en Italie, de la liberté qui lui est enlevée, et définit la situation dans une phrase cicéronienne : *Cum scilicet in alium ex alio transmissum vidimus imperium Urbis, perinde ac sit jure quaesitum quod est injuria partum*. Il déclare encore, avec une vigueur tout apostolique, qu'il veut sauvegarder sains et saufs les droits du Saint-Siège, et atteste que ni la longueur du temps, ni la succession des possesseurs ne pourront les lui faire abandonner.

— Cette protestation de l'auguste vieillard, qui du Vatican préside aux destinées catholiques du monde, aura un grand retentissement ; elle est la protestation du faible contre le fort, de l'opprimé contre l'oppresser, du droit contre la violence, de la justice contre l'iniquité. Ce sont des voix qui crient vengeance au ciel et arrivent directement au cœur de Dieu. Tout au plus Dieu fera-t-il attendre l'heure marquée par sa Providence, comme l'ont attendue ces martyrs dont parle l'Apocalypse (Apoc., VI, 11). La justice de Dieu est éternelle ; et si elle ne marche pas toujours au gré de nos désirs impatients, elle sait toujours trouver le coupable et venger ses élus d'une manière parfois aussi terrible que saisissante.

— La nouvelle constitution *Conditæ a Christo Ecclesiæ*, du 8 décembre, qui règle les rapports des communautés religieuses d'hommes et de femmes vis-à-vis des ordinaires, est un vrai monument de cette sagesse pontificale qui sait harmoniser ses lois avec les besoins de ceux auxquels elle les applique. La constitution se divise en deux parties, la première traitant des communautés exclusivement diocésaines, et qui par conséquent restent en tout et pour tout soumises à l'évêque diocésain qui est leur seul supérieur. Toutefois il y a quelques restrictions pour préserver l'unité de l'institut et ses constitutions. C'est une plante qui est sous l'autorité du jardinier, mais qui vit de sa vie propre, et sur laquelle il n'est pas permis de greffer une essence étrangère qui la dénaturerait et la rendrait impropre à son but. La seconde partie, et la plus considérable de la constitution, traite

des instituts qui ont demandé à Rome l'approbation de leur organisation et de leurs constitutions. Il ressort de cette demande et de cette approbation des liens plus étroits avec Rome, qui vient remplacer l'ordinaire du lieu dans tous les points qui intéressent soit l'administration temporelle, soit la discipline administrative, comme changements des supérieurs, etc. Les pouvoirs des évêques consacrés par le concile de Trente restent intacts ; à eux continuent d'appartenir le maintien et la conservation des fondations, lieux pieux, œuvres pies, dont leur a été confié la surveillance. Quant à ce qui est du domaine direct de la communauté, qui touche à ce que l'on appelle le pouvoir de domination, bien différent de celui de juridiction, il est réservé, sous la surveillance du Saint-Siège, aux supérieurs de l'institut.

— Cette constitution aura un grand retentissement en France où des évêques, appuyés en cela par le gouvernement, prétendaient que tout le temporel et toute la discipline intérieure de communautés religieuses, même approuvées à Rome, leur fussent soumis. Le gouvernement appuyait ces désirs, car il trouvait dans les évêques, qui dépendent de lui sous tant d'égards, le moyen de forcer les différents instituts religieux à en passer par sa volonté. L'évêque aurait été le canal, souvent trop docile, des volontés du gouvernement. Rome a résisté aux poussées et des évêques et du gouvernement ; et sa constitution, qui consacre la pratique séculaire de la Sacrée Congrégation, protège l'existence et les biens des communautés religieuses contre toute usurpation étrangère, vint-elle même de quelques membres de l'épiscopat. Mais, et c'est un signe des temps, les journaux français qui passent pour libéraux comme le *Figaro*, ont défiguré complètement le sens de la constitution, et l'ont donnée à leurs lecteurs comme une victoire des évêques contre les congrégations religieuses qui, grâce à ces prescriptions, rentraient maintenant dans le Concordat en venant se ranger sous l'obéissance complète des évêques diocésains. Vraiment il est difficile de dire que le *Figaro* n'a pas connu le sens de cette constitution, cela ne serait pas à l'honneur de ses informateurs ecclésiastiques. Dans le cas contraire, a-t-il voulu faire à mauvais jeu bon visage, et faire passer aux yeux des catholiques la défaite du gouvernement comme une victoire ? mais on se demande alors qui il a voulu tromper et dans quel intérêt ? Cette interprétation fantaisiste n'a pas été donnée seulement à Paris, elle s'est produite à Rome dans le journal *l'Italie*, comme en d'autres journaux et dans

des dépêches de l'étranger. C'est donc bien un mot d'ordre lancé, une déformation systématique et voulue ; et je tenais à la signaler sans pouvoir cependant indiquer le but que poursuivent ces interprètes à rebours des constitutions apostoliques.

Rome, le 26 décembre 1900.

— La porte sainte est fermée ; mais, comme disait l'inscription qui courait sur la truelle d'or dont le Souverain-Pontife s'est servi en cette circonstance : *Porta clausa est, patet autem semper caritas Christi.*

— Je n'ai point la prétention de raconter cette belle cérémonie, de dire comment le cortège, formé dans les appartements pontificaux, descendait par la *scala regia*, entrait par la porte sainte, s'agenouillait à la confession devant les saintes reliques, revenait ensuite dans l'atrium où le Souverain-Pontife, après avoir béni la chaux, mettait lui-même les trois briques d'or et terminait la cérémonie par le chant du *Te Deum*. Ce sont des choses tellement réglées d'avance qu'on pourrait envoyer le compte rendu dès la veille. Le Souverain-Pontife a scrupuleusement suivi le rite de ses prédécesseurs, et en particulier celui de Léon XII.

Je me contenterai donc de quelques notes prises çà et là.

— D'abord la santé du Souverain-Pontife est parfaite. Pendant toute la longue cérémonie, le pape n'a pas donné un seul instant signe de faiblesse. La voix était forte, le geste ample, nul signe de fatigue ne se lisait sur ses traits. Et quand, passant devant la foule, il entendait ces milliers de voix, — il y avait bien 40,000 personnes massées dans Saint-Pierre, — crier : *Vive le Pape, Vive le Pape Roi*, il se tournait vers les fidèles, se soulevait à demi sur la *sedia gestatoria*, et semblait ne point vouloir s'arracher à ses enfants qui lui disaient ainsi tout leur amour et tout leur dévouement.

— L'autel des reliques, qui est le pilier dit de sainte Véronique, disparaissait sous de riches tentures de velours et de soie relevées par des torsades et des crepines d'or. Des lampadaires descendaient jusqu'en bas et formaient au-dessus du balcon des reliques comme une couronne ; des candélabres à plusieurs étages s'appuyaient sur ce balcon ; et une autre couronne de lumière planait au-dessus de l'endroit où se faisait l'exposition. Mais à l'exception des huit cierges de cire qui se voyaient sur la balustrade, c'est l'électricité qui

faisait tous les frais de l'éclairage, et vraiment il était magnifique. La flamme semblait une véritable étoile douée d'un vif éclat, et fixée au bout d'un cierge, et c'est seulement en passant à côté que l'on pouvait voir les légers fils, dissimulés sous une enveloppe blanche, qui portaient le courant.

— D'après la règle, le pape devait franchir le dernier la porte sainte, comme à son ouverture il avait été le premier à mettre le pied sur le seuil. Il a donc fallu changer l'ordre du cortège. Tous ceux qui, d'après les règles, suivent le Souverain-Pontife, ont dû le précéder au sortir de la chapelle du Saint-Sacrement. Arrivé sur le seuil, le pape n'était entouré que de ces camériers et clercs de service maintenant, soit les bords de la *falda*, soit le manteau pontifical de soie blanche brodée d'or. Mais le Souverain-Pontife a voulu réellement être le dernier. Il a ordonné à ses camériers de passer devant lui, et s'étant assuré que nul ne le suivait, seul, sans appui, il a franchi le seuil qu'il ne verra pas se rouvrir.

— Le pape a bien voulu donner une dernière faveur à ceux qui avaient eu le bonheur d'assister à cette émouvante fonction ; il leur a accordé, au lieu de l'indulgence accoutumée qui suit les offices pontificaux, une indulgence de cent jours, et en forme de jubilé.

— La Sacrée Congrégation des Rites a dû ces temps-ci examiner plusieurs procès de saints dont on attend avec anxiété la béatification. Mais elle a montrée dans deux cas que cette Congrégation est loin d'être un simple tribunal d'enregistrement. Des causes qui ont heureusement surmonté les difficultés des deux séances antépréparatoire et préparatoire, peuvent se trouver brusquement arrêtées devant le Souverain-Pontife.

La première de ces causes est celle du Rév. Père Claude de la Colombière. Les Jésuites l'avaient poussée rapidement, et grâce au cardinal Mazella, qui appartenait à cet ordre, avaient réussi à lui donner le pas sur nombre d'autres. Mais elle s'est arrêtée à la congrégation préparatoire par manque du catalogue des vertus, qui aurait dû, selon l'usage, être présenté à la Sacrée Congrégation. Ici c'est une question de forme qui ne préjudicie en rien à la cause ; mais le second cas est plus grave.

Il s'agit de Mgr Molinari, évêque de Bovino, capucin, et qui avait été arrêté à la congrégation générale devant le pape le 12 avril 1864. Cette cause se représentait le 21 août dernier, mais elle échouait

encore. Ce vénérable prélat avait fait un testament ; or la règle des capucins s'y opposent, le promoteur de la foi demandait avec raison la production d'un bref ou rescrit autorisant le prélat à faire cet acte contraire à la sainte pauvreté. Le postulateur n'a pu produire cette permission par écrit, mais avait cherché à s'appuyer sur une tolérance spéciale au royaume de Naples, et par laquelle tous les prélats réguliers de ce royaume avaient le droit de faire un testament, au moins pour ce qui leur revenait de leur Eglise. Vu cette coutume, le postulateur demandait au Souverain-Pontife de passer par-dessus la difficulté, en accordant ce que l'on appelle le *sanatoria*. Le Souverain-Pontife a refusé, et voici une cause qui restera ensablée jusqu'à ce qu'on trouve le document libérateur.

— Parmi les différentes affaires traitées aux Evêques et Réguliers, il en est une qui touche le Canada. Je veux parler de l'approbation définitive des constitutions des Filles de la Charité, Servantes des Pauvres, établies à Montréal par Mme Gamelin, et qui ont eu un si grand développement (Sœurs de la Providence). Les constitutions de cet institut soulevaient de multiples et graves questions qui ont nécessité un examen aussi long qu'approfondi. M. le chanoine Archambeault, vice-gérant dans le diocèse de Montréal, était venu, en qualité de supérieur ecclésiastique des Sœurs, soutenir leurs demandes, et son intelligente tenacité, sa bonne volonté joyeuse qui ne se décourageait devant aucun obstacle, ont finalement obtenu le triomphe désiré. Une des grosses questions à examiner était celle du Tiers-Ordre des Servites, agrégé en quelque sorte à l'institut des Filles de la Charité, Servantes des Pauvres, mais n'en faisant point partie. La Sacrée Congrégation a pris une résolution excessivement sage, et qui avait pour elle la sanction de l'expérience, ayant servi déjà, et avec un plein succès, dans une circonstance analogue pour les Sœurs de Saint-Charles de Nancy. Elle a décidé la fusion du Tiers-Ordre dans l'institut, ces Sœurs auxiliaires devenant les coadjutrices des Filles de la Charité, Servantes des Pauvres. Désormais ces deux branches ne forment plus qu'une même famille religieuse, jouissent des mêmes vœux et des avantages communs. L'institut en prendra une nouvelle force et y trouvera de nouveaux moyens de développer son zèle et de faire plus de bien dans les âmes.

DON ALESSANDRO.

AVIS OFFICIELS AU CLERGE

MGR l'archevêque nous charge d'avertir les prêtres du diocèse que ce sera désormais à M. le chanoine W.-C. Martin, qu'il faudra remettre le produit des quêtes commandées et les honoraires de messe.

Mgr l'archevêque ordonne aussi que chaque année, avant la fin de janvier, une copie authentique de la dernière reddition des comptes de fabrique soit envoyée à monsieur l'archidiacre.

Pour cette année seulement un délai est accordé, pourvu qu'il ne se prolonge pas au-delà du 15 février.

Ces états de comptes seront soumis à l'examen d'une commission spéciale, avant d'être présentée à l'approbation de l'ordinaire.

MGR MARTIN MARTY

Evêque de Sioux Falls

AUX LECTEURS

MN a entouré d'une auréole, et bien justement, nos martyrs et les premiers apôtres de la colonie canadienne.

Mais le dévouement que l'on admire dans ces missionnaires " remplis d'éternité " selon la belle parole de Jules Simon, ce dévouement héroïque, ne l'oublions-nous pas trop ? se perpétue de nos jours, non seulement en Chine, dans l'Afrique et l'Océanie, mais aussi sur notre propre continent !

La notice intitulée l'*Apôtre des Sioux*, que nous publions aujourd'hui, est destinée à nous le rappeler. A ce titre, elle mérite de retenir l'attention du lecteur. Personne du reste ne pourra lire ces pages sans une profonde émotion.

Quelle forte et douce figure que celle de Mgr Marty !

A quels durs et pénibles travaux ne s'est pas livré cet évêque, dans un diocèse qui compte près de 50,000 milles carrés ! au milieu de peuplades indiennes farouches et cruelles ! dont il lui a fallu apprendre la langue et dompter la barbarie, à force de labeurs vraiment apostoliques, à force d'abnégation et de patience ! Et de quels fruits Dieu n'a-t-il pas récompensé l'apostolat d'un serviteur si fidèle, si dévoué, si humble !

Voilà ce que vient nous apprendre un ami de notre journal, lui aussi missionnaire dans ces lointaines régions du Dakota Sud. Nous l'en remercions sincèrement ; et nous espérons que sa collaboration nous sera désormais acquise d'une façon définitive.

Ce jeune prêtre veut bien saluer dans un de nos correspondants, qui fut autrefois son compagnons d'études, un nouveau *Pierre l'Hermite*, c'est-à-dire un éloquent et joli conteur ; il n'aura lui-même qu'à enrichir nos pages, de temps à autre, de monographies extraites de ses études historiques sur les missions de l'Ouest américain, pour s'attirer bientôt quelque titre aussi flatteur et non moins mérité.

Combien d'autres, si seulement ils n'hésitaient pas trop à essayer leurs forces et leurs aptitudes, pourraient à l'occasion faire bénéficier notre œuvre de leur concours !

M. l'abbé Gauvreau nous révèle aujourd'hui un apôtre inconnu à plusieurs ; il nous montre là-bas, continuant les travaux évangéliques de cet admirable missionnaire, toute une légion d'infatigables et généreux ouvriers, jeunes prêtres et humbles vierges, partis de chez nous, du diocèse de Montréal, et qui sont par conséquent nos frères et nos sœurs.

Imitons cet exemple. S'il est au fond de notre mémoire ou dans les notes recueillies au cours de nos voyages ; s'il est à côté de nous, sous nos yeux, un événement, un trait qui puisse édifier ou instruire, sauvons tout cela de l'oubli.

La discrétion et une prudente réserve commandent, sans doute, de ne pas publier aussitôt sur les toits tout le bien qui se fait ; mais de ces choses qui sont du domaine de l'histoire, il est bon, très bon souvent, de parler et d'écrire.

L'APOTRE DES SIOUX

« Une nuit, dans un songe, François-Xavier vit apparaître le Christ, « suivi d'un pauvre nègre, aveugle, nu et affamé. Il contemplait cette « vision étrange, quand, tout à coup, le Sauveur prit le misérable noir « et le lui mit sur les épaules. Toujours en rêve Xavier le porta ; il « se sentait fléchir sous la charge, mais il la soutint, vaillant ; quelque « temps après Ignace de Loyola, son chef, lui donnait l'ordre de partir « pour les Indes. Il comprit alors la vision mystérieuse, il fit rac- « commodier sa soutane, dit son biographe, prit son bréviaire et son « bâton et dès le lendemain il partit. »

Ce pauvre infidèle, aveugle, nu et affamé, apparut encore de nos jours à un jeune religieux bénédictin, dans ses rêves mystérieux de conversions d'âmes. Mais ce ne fut qu'après avoir longtemps prié et occupé plusieurs positions importantes, que Martin Marty, le sujet de cet article, échangea les montagnes si belles de la Suisse pour les régions désertes et lointaines du Dakota Sud, et vint porter au féroce sauvage de ces plaines la lumière de son intelligence, la force de sa volonté et la paix de son cœur.

Avec lui, sur cette terre payenne, se lève le vrai soleil de justice, qui va éclairer et consoler les restes d'une nation autrefois très haute et très redoutable. Dom Marty arriva à Standing Rock, chef-lieu de la tribu des Dakotas, en 1876 ; et c'est au nom de Dieu qu'il prit possession de ces 76,600 milles carrés qui devaient être le champ de son nouvel apostolat comme prêtre et comme évêque.

Lors du dévoilement de la statue du Père Marquette, au capitol de Washington, un sénateur, parlant du grand jésuite, rappela comment il avait été accueilli sur les bords du Mississipi. Le chef des Illinois vint souhaiter la bienvenue à la Robe-Noire et lui dit, entre autres choses : « que le soleil était plus radieux, la moisson plus abondante, « la grande rivière plus limpide et plus calme depuis sa bienfaisante « présence parmi eux ».

Ce ne furent pas de semblables paroles de bienvenue que l'humble missionnaire entendit, quand il mit pied hors de la frêle embarcation qui le conduisit au rivage de Standing Rock, en 1876. L'alcool et la poudre avaient rendu les Sioux plus sauvages que ne l'étaient les Illinois lorsque Marquette les évangélisa, deux cent-trois ans auparavant.

L'abbé Marty à cette époque avait quarante ans ; il était grand, robuste, à l'air distingué, à la physionomie très belle, au sourire aimable et franc, et sous sa robe de moine battait un cœur plein de bonté, mais absolument sans peur.

Les missionnaires français—on n'en rencontre pas d'autres aux temps apostoliques de l'Ouest américain—avaient bien visité la nation des Sioux, vers 1660 ; mais à peine quelques vestiges de leur enseignement y avaient-ils été conservés. Le Père Marty résolut d'étudier la langue de ces barbares, non seulement pour leur prêcher l'évangile, annoncé autrefois à leurs ancêtres puis perdu dans la nuit de deux siècles, mais aussi pour leur donner si c'était possible un langage écrit.

En faisant quelques recherches dans le *Columbian Cyclopedia*, je trouvai une grosse erreur à l'article « Sioux ». Ces encyclopédistes américains, règle générale, ne savent pas grand chose en fait d'histoire de l'Eglise aux Etats-Unis. Dans le dictionnaire cité plus haut, il est dit que personne n'a plus travaillé à la conversion et à l'éducation des Sioux que le révérend Riggs, ministre méthodiste, et ses assistants, qui ont préparé quelques livres en sioux, qu'on peut admirer aujourd'hui dans les vitrines du *Smithsonian Institution*, à Washington. Parler ainsi, c'est s'accuser d'ignorer les travaux apostoliques et les œuvres du Père Ravoux et de Mgr Marty.

Il faut ouvrir cette encyclopédie pour retrouver le nom du révérend clergyman qui, lors du massacre de 1865, a su fuir, selon les conseils du poète, au moment du danger. Ses collègues actuels ont suivi son exemple en Chine : ce qui m'a l'air d'une tradition assez bien gardée dans leur Eglise. Mais les noms de Ravoux et de Marty sont gravés profondément dans la mémoire et le cœur des Sioux, et resteront à jamais inscrits dans les annales ecclésiastiques.

* * *

Suivons l'apôtre dans ce pays désert, où il est allé à travers mille dangers chercher, non la fortune, ni les jouissances de la vie, mais des âmes à sauver. Là, il rencontre une peuplade sauvage composée d'hommes qui méritent à peine ce nom, tant est profond le degré d'abrutissement et de dépravation où ils sont tombés ; une peuplade sauvage qui a été trompée et exploitée par les traiteurs et les agents du gouvernement, et qui n'a pour les visages pâles que de la défiance ou du mépris.

L'entreprise du missionnaire était donc difficile, elle était même très périlleuse.

Trois chefs sioux, *Nuage-Rouge*, *Bœuf-Couché* et *Queue-Tachée*, arrivaient de Washington, où ils avaient énergiquement refusé de signer un traité les dépouillant de leurs domaines, et préparé trop à la hâte par le général Sherman. Dans le pays de l'Ouest il y avait de sourdes menaces de déterrer la hache de guerre. Cette terrible hache des massacres de 1865 !

Tels étaient les obstacles qui se dressaient devant le missionnaire et sa croix. Mais le feu divin qui l'embrâsait lui faisait dire comme à saint Paul : *Nihil horum vereor*.—Je ne crains rien de tout cela.

Sans retard il se mit à parcourir les prairies, à remonter les rivières, à explorer les Montagnes Noires, visitant chaque wigwam, tâchant d'expliquer aux sauvages, soit par signes, soit par des interprètes, le but de ses visites.

Malgré les dispositions hostiles des Sioux pour les blancs, le Père Marty ne fut pas molesté. Ses manières franches et simples démontraient clairement ses intentions toutes pacifiques. Il lui fallut cependant travailler comme les Indiens, coucher dans leurs cabanes en fumées, partager leurs dégoûtants repas, souffrir les piqures des moustiques en été, celles de la vermine en toute saison — car c'est un meuble indispensable dans un Teepee, entretenue qu'elle est par les chiens qui partagent la vie domestique, les jeux et la couche de l'Indien. Le missionnaire dut aussi accompagner les partis de chasse et de pêche, prendre soin des malades, porter sa part de bagages sous le soleil brûlant de l'été comme sous la bise glaciale de l'hiver,—et elle fouette rude là-bas, sur les prairies du Dakota.

Au mépris ou à l'indifférence des premiers mois, succédèrent la confiance et l'amitié des Sioux. Le travail fatigant et ingrat auquel il dut se livrer, les dures privations qu'il supporta alors abrégèrent, il est vrai, ses jours. Mais là n'était pas la question. Il n'y avait pas de temps à perdre, et chaque minute libre était consacrée à l'étude de cette langue si étrange.

Dom Marty, soucieux des traditions du savant ordre bénédictin, était linguiste, possédant le français, l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol, le russe et le polonais. Cependant entreprendre d'écrire une grammaire et un dictionnaire n'était pas chose aisée.

Le dialecte Sioux n'a pas les lettres f, r, v, mais les remplace par des sons particuliers extrêmement difficiles à apprendre.

En moins de six mois, le missionnaire prêchait en sioux ; et au bout de neuf mois d'étude et de pratique, son éloquence en cette langue était telle que les sauvages, de la plaine comme des montagnes, accouraient de plusieurs milles pour l'entendre. Dieu bénit les efforts persévérants de son apôtre. A sa voix, tout à la fois puissante et mélodieuse, des chrétientés où Jésus-Christ fut connu et a loré s'élevèrent sur les débris d'un monstrueux paganisme.

Le soir, au lieu d'accorder à son corps un repos bien mérité, il faisait la veillée au coin du feu et demandait aux Indiens de lui nommer, dans leur langue, tel ou tel objet, qu'il inscrivait séance tenante sur ses cahiers. Après une année d'étude, il retournait au monastère de Spencer, dans l'Indiana, pour y préparer sa grammaire et son dictionnaire.

L'ampleur de cette dernière tâche ne fut surpassée que par la difficulté de réunir les renseignements nécessaires. Les deux livres furent imprimés dans les ateliers du monastère. Pendant ce temps, le Père Marty enseignait la langue siouse à quelques religieuses, qui devaient l'accompagner à son retour parmi ses chers sauvages de Stan ling Rock.

* * *

C'est là qu'on le retrouve encore en 1878 ; mais cette fois pour toujours, car il avait résigné sa charge d'abbé mitré pour s'adonner complètement à l'évangélisation et à la civilisation des Sioux. Grâce à ses efforts, à sa sainteté et au dévouement de ses courageux compagnons, l'Eglise vit bientôt accourir dans son sein plusieurs centaines de ces pauvres enfants de la plaine.

Je l'entendis dire, un jour, devant une assemblée du clergé, que l'Ouest américain en était encore aux temps apostoliques, et que les prêtres qui se consacraient à ces pénibles missions avaient le même droit d'attendre, de la part de Dieu, les merveilles opérées en faveur des apôtres et des disciples, alors que Notre-Seigneur les envoyait au devant de lui annoncer sa venue. Il parlait avec connaissance de cause, cet humble évêque, car il avait souvent reçu l'assistance visible du ciel dans ses courses apostoliques, au pays du Dakota Sud.

Il ne m'appartient pas d'entrer dans plus de détails. Mais qu'on me permette de rappeler ici un phénomène aussi mystérieux que celui du *chien gris* qui accompagnait et défendait Dom Bosco, allant de nuit secourir les pauvres et les orphelins de Rome et de Turin.

Surpris, en trois circonstances, par la tempête et la nuit, dans ces plaines vastes et désertes comme l'océan arctique, une lumière étrange, inexplicable, vint soudain éclairer les pas du missionnaire et de son guide, et les remettre sur le sentier perdu, ou les conduire jusqu'aux premières habitations. Le guide qui était encore infidèle se convertit et demanda à être baptisé. C'est de la bouche d'un de ces guides—aujourd'hui bon catholique—que je tiens le récit de ce miracle. Il est confirmé, en outre, par la supérieure des Ursulines de Sessiton, laquelle, à la demande de Mgr Marty, est venue, en pleine *Réserve* indienne, se dévouer, à l'exemple des premières Ursulines de Québec, à l'enseignement des enfants sauvages.

Le nombre des conversions augmentant sans cesse, le Père Marty résolut d'aller tendre la main dans les diocèse de l'Ouest, en faveur de ses chers missions.

A son retour il s'arrêta encore une fois au monastère de Spencer, d'où il amena un prêtre et quelques religieuses bénédictines qui parlaient déjà le sioux—ce qui rendit leur œuvre comparativement plus facile. Aussi ces dernières furent-elles reçues avec plus de cordialité par les Sioux, heureux de les entendre parler leur propre langue. Immédiatement, elles ouvrirent une école qui prit de jour en jour de nouveaux accroissements. Aujourd'hui encore, l'œuvre des écoles catholiques se poursuit, et émerveille tous ceux qui savent ce qu'il en coûte pour traiter avec une tribu aussi hostile que celle des Sioux.

La grammaire et le dictionnaire de Mgr Marty, fruit d'un travail et d'un courage indomptables, ont servi à traduire des catéchismes, des bibles et des hymnes en sioux. Cette œuvre demeurera comme un monument d'une grande érudition et d'une infatigable persévérance, au milieu des autres labeurs si pénibles et si multiples du ministère. Et pourquoi? *Afin que le nom de Dieu fut connu et glorifié parmi les Gentils.*

* * *

Bœuf-Couché, le fameux chef sioux, devint rapidement l'ami du Père Marty. Toutefois l'histoire indienne n'a peut-être pas eu de chef plus cruel, plus sanguinaire, plus vindicatif que Bœuf-Couché. Il est rapporté que dans deux occasions mémorables, où le chef indien était si furieux contre le gouvernement américain qu'il menaçait de tuer quiconque oserait pénétrer sous sa tente, seul le saint religieux eut le courage d'entrer et d'exposer sa vie, en bravant la colère et la

défense du redoutable chef. Second saint Léon en présence du farouche Attila—tranquillement il l'approche, lui met la main sur l'épaule, lui reproche sa folie et sa férocité. Cette assurance, cette aménité, cette bravoure, et surtout cette indescriptible candeur qui rayonne dans toute sa physionomie, arrête, calme et subjugué Boeuf-Couché, et l'amène enfin à négocier un traité de paix avec les troupes fédérales.

A lire ces choses à distance, on serait tenté de croire qu'il ne faut pas tant de tact et de nerf pour agir de la sorte ; mais ceux qui connaissent l'Indien savent bien mieux.

L'œuvre d'éducation—surtout depuis la publication des ouvrages déjà mentionnés—a marché de pair avec l'établissement de la religion catholique chez plusieurs tribus. Les dégradations des Sioux ont cessées. Et le crédit en est dû, en très grande partie, au bénédictin généreux qui, pour marcher sur les traces du divin Maître, leur donna le meilleur de son talent, de son cœur et de sa vie.

Le gouvernement des Etats-Unis a eu souvent besoin des bons offices de Mgr Marty, pour empêcher la révolte et la guerre parmi les tribus du Dakota. Combien de fermiers, de traiteurs et d'agents du gouvernement doivent leur vie sauve à ce courageux prêtre, qui ne craignit pas d'aller élever sa main et son crucifix pour arrêter une horrible dance de guerre—prélude infaillible de nouveaux massacres.

Ce que cette œuvre de religion et de civilisation a procuré de sécurité au gouvernement de Washington est au-delà de toute expression, de tout calcul. Aujourd'hui, ce même gouvernement oublieux, sans égards, sans justice pour de si nobles travaux, arrache des bras du prêtre et de la religieuse les enfants indiens, dont les pères ont reçu l'eau baptismale et l'onction sainte de la main de Mgr Marty, pour les confier à des professeurs laïques ou aux sectes protestantes. Et ceci, malgré les protestations énergiques de l'épiscopat américain, présentées au sénat par le cardinal-archevêque de Baltimore et les archevêques de Saint-Paul et de Philadelphie.

Malgré tout, la tâche ardue des prêtres et des religieuses du Dakota Sud n'est donc pas finie. Elle est continuée par le vaillant évêque de Sioux Falls.

* * *

L'opinion publique croît que dans ces temps modernes, il n'y a plus de héros ou de saints. Affaire des premiers siècles et du moyen-âge, ou des crigines de la colonie canadienne ! Eh bien ! non ! Cet

humble serviteur de Dieu, que fut Martin Marty, a été aussi héroïque que Marquette ou de Laval ; et si la captivité, les tortures et une mort cruelle lui avaient été destinées, il les aurait subies avec autant de fermeté qu'un de Brébeuf ou un Jogues.

Presque constamment il voyagea du fort Totten aux limites du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest. La chaleur de l'été et le froid si rigoureux de l'hiver n'eurent pas de frayeur pour lui. Quand on le priait de se reposer il objectait : *Et mes pauvres sauvages qui m'attendent ?* Aussi dans vingt ans il consuma sa vie. Mais qu'importe ! une si belle cause en valait bien la peine.

En 1880, contre sa volonté, il fut nommé vicaire apostolique du Dakota, et plus tard évêque de Sioux Falls. Mais, même après avoir été sacré évêque de toutes ses anciennes missions, il ne cessa de travailler pour les Indiens et parmi les Indiens. Il semble que sa vie était tellement identifiée à celles des centaines de fils qu'il avait engendrés à Jésus-Christ, qu'il ne pût vivre loin d'eux. Car, à peine avait-il accepté, pour obéir au Saint-Siège, un évêché plus riche—celui de Saint-Cloud—qu'il tomba d'épuisement et rendit sa grande et belle âme à Dieu, le 19 septembre 1896.

Mgr Marty avait été consacré sous le titre d'évêque de Tiberias. Quatre ans plus tard, quand il assista au concile de Baltimore, son vaste diocèse contenait 90 églises, 50 prêtres, plusieurs missions indiennes, et des écoles dirigées par les Ursulines, les Bénédictines, les Sœurs Grises, les Sœurs de la Présentation et les Sœurs de Sainte-Croix.

* * *

Qu'on me permette de rapporter ici le trait suivant que la *Semaine religieuse* de Montréal a publié en 1896, et qui fait bien connaître non seulement l'esprit de foi de l'évêque du Dakota Sud, mais aussi l'étendue et la variété de ses connaissances.

« Un jour, à l'archevêché de Saint-Boniface, nous avions la visite de Mgr Marty, évêque missionnaire du Dakota. Ce bon prélat était venu passer quelques jours auprès de Mgr Taché pour prendre un peu de repos.

« L'orgue de la cathédrale venait d'être posé, on en parlait beaucoup ; c'était du nouveau dans le pays. Mgr Marty voulut l'entendre. Un matin il me demanda si notre organiste voudrait bien lui faire le plaisir de jouer l'orgue en sa présence.

« Assurément, Monseigneur, lui dis-je, je vais immédiatement aller le prévenir.

« Notre organiste ne demandait pas mieux.

« J'accompagnai Monseigneur à la cathédrale et nous allâmes nous asseoir dans la nef, près du sanctuaire. Sa Grandeur s'attendait à entendre de gracieuses modulations sur chacun des registres, pour avoir une idée de leurs différents timbres et reconnaître les détails de l'orgue. Un organiste qui connaît son affaire eut agi de la sorte ; le nôtre n'y met pas tant de façon. Il ouvre le grand orgue avec tous les accouplements de claviers, et, avec un brio épouvantable, il attaque l'ouverture du *Calife de Bagdad*. C'était un vrai bastingue ; les vitres en frissonnaient, Monseigneur en fit le saut sur son banc.

« Après un moment, il me dit :

— Voulez-vous que nous montions à la tribune ?

— Comme il vous plaira, Monseigneur. —

« Nous montâmes ; je croyais que Sa Grandeur voulait tout simplement examiner l'orgue de plus près.

« Quelle ne fut pas ma surprise en l'entendant demander à l'organiste de vouloir bien lui céder sa place un instant. Monseigneur monta sur le siège, se posa en artiste, repoussa tous les registres et jeta un coup d'œil sur le devis de l'orgue ; puis tirant ensuite les jeux de fond les uns après les autres, il nous fit entendre pendant une demi-heure les plus riches modulations. Nous étions émerveillés ; Monseigneur était un élève de l'école de Rinck, il avait touché l'orgue vingt ans.

« Quand il eut fini, il se tourna vers l'organiste et lui dit modestement :

— *Mon cher monsieur, quand vous jouez l'orgue, jouez-le toujours pour Celui qui est dans le Tabernacle.* »

* * *

L'abnégation et le zèle de l'évêque des Sioux n'ont peut-être jamais été surpassés dans ce pays, pourtant riche en héros de la croix. Ses travaux en langue siouse ont permis à ses successeurs de répandre de plus en plus la lumière de la vraie foi chez les diverses tribus, de faire d'une nation réputée la plus féroce, la plus guerrière de l'Ouest, une nation à peu près soumise et civilisée.

Il est remarquable qu'un grand nombre de Sioux et leurs interprètes parlent le français. J'en ai fait l'agréable expérience à l'expo-

sition d'Omaha, capitale du Nébraska, où l'on avait eu la curieuse idée de réunir les représentants de toutes les tribus sauvages qui vivent encore aux Etats-Unis. Parmi ces divers représentants du nord, de l'est, de l'ouest, du centre et du sud de ce grand pays, les Sioux étaient l'élément *dominant et dominateur*.

L'humilité de Mgr Marty était admirable. Faire allusion à ses travaux, à ses missions lui déplaisait: *Ceux qui me louent m'affligent*, a-t-il dit quelquefois, empruntant, à un autre grand serviteur de Dieu et des hommes, le cri d'une âme qui se tient constamment en présence de son néant.

Sur la tombe de ce confesseur de la foi, la parole éloquente de l'archevêque de Saint-Paul se fit entendre pour rendre justice et gloire à la science, aux vertus et aux travaux apostoliques de Mgr Marty, travaux excessifs qui ont abrégé une vie si utile à l'Eglise. Mais, par contre, les annales du monastère de Saint-Meinarde qu'il avait fondé, comme pour respecter jusque dans la mort l'abnégation de l'apôtre des Sioux, ne comportèrent que cette courte chronique :

Martin Marty, évêque de Saint-Cloud.— Ses travaux honorent l'histoire de l'Eglise d'Amérique.—R. I. P.

EM.-B. GAUVREAU,
Curé de Beardsley.

ORDINATION

Dimanche, le 6 janvier, dans l'église de Sainte-Thérèse, par Mgr N.-Z. Lorrain, évêque de Pembroke, ont été ordonnés :

Tonsurés :

Pour le diocèse de Pembroke : MM. A.-I. Eling, J. Himpton.

Minoré :

Pour le diocèse de Pembroke : M. E. Coursol.

Diacres :

Pour le diocèse de Montréal : MM. D.-F. Couvrette, H. Lecourt.

Pour le diocèse d'Ottawa : M. E. Corbeil.

Prêtre :

Pour le diocèse de Montréal : M. J.-S. Barrette.